

## Politique d'encouragement 2016

## **Cheval Breton**

## Modalités principales d'attribution:

- Equidés inscrits au programme d'élevage
- Engageurs adhérents au syndicat des éleveurs du cheval breton avant la participation au concours concerné
- Equidés ayant participé aux concours auxquels ils ont été inscrits

## Modalités de répartition – enveloppe modèle et allures

- 2 concours primés :
  - o 1 niveau 1
  - o 1 niveau le plus élevé
  - o Sauf pour les 1 an, un seul niveau primé
- Catégories/ épreuves primées
  - o Femelles : de 1 an, de 2 ans, de 3 ans, suitée
  - o Mâles : de 1 an, de 2 ans, de 3 ans
- Prime identique quel que soit l'âge des animaux et le niveau du concours
- Conditions particulières :
  - o Femelles suitées avec saillies déclarées pour l'année en cours,
  - Les mâles doivent avoir obtenu une note supérieure ou égale à 32/50 (soit 64/100),
  - o les femelles doivent avoir une note supérieure ou égale à 30/50 (soit 60/100).